|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #4*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 1***  ***Nom de structure : Développeur Site a watt***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Pierre Jourdain***  ***Fonction au sein de la structure : Date  14 07// 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Quels sont selon vous les freins que vous pouvez identifier au développement de l’éolien en Bretagne ? Les leviers ?*  1) technique : espace potentiel limité  contraintes militaires importantes   * Engager la concertation avec services concernés   2) Opposition : Comparée à d’autres régions opposition n’est pas trop forte,mais se durcit  Début d’effet de saturation  3) Repowering : Incertitude sur la méthode. Les parcs anciens ont été construits sous des règles  très différentes de celles d’aujourd’hui. Changement de gabarit difficile, modèle de machines petites puissances peu disponibles  Déclassement de certaines habitations peut aider à élargir des zones, mais ne peut pas être systématisé  Faire un état comparatif entre règles passées et actuelles et recherche compatibilité technique, règlementaire, environnementales.  Ne pas négliger l’acceptation (changement de paysage, nouvelle vision), malgré l’habitude à la perception d’un parc. | |
| **Q2** | *Que pensez-vous de la fin de l’obligation d’achat et de l’ouverture du marché ? et comment dans ce nouveau contexte, pourront se développer des projets participatif ?*  *Allongement de 15 à 20 ans de la durée d’amortissement est en cohérence avec les équipements et calme la surenchere .*  *Le nouveau système à prix moyen garanti est assez proche de l’ancien avec le même acheteur final*  *Peut favoriser l’émergence de circuits courts avec un prix moyen plus élevé et orienter vers des schémas d’auotoconsommation locale et un risque limité*  *Les pérogatives de la CRE rééquilibrera la chaine de valeur*  *Dans ce contexte les projets participatifs resteront cependant des initiatives isolées*  *Pour les projets > à 6 machines, le participatif ne sera pas concerné* | |
| **Q3** | *Pensez-vous qu’il existe une fracture entre l’intérêt du particulier et l’intérêt du collectif dans le développement de l’éolien ? Comment peut-elle être dépassée ?*  Ne concerne pas que l’éolien. : Comment expliquer que l’intérêt collectif sert l’intérêt individuel ( station épuration, CET, route à 4 voies, …même combat). L’effet de redistribution pour un parc éolien n’est pas visible. Phénomène social de consommateur, niant les contraintes des outils de production  Mettre en œuvre un contrat collectif | |
| **Q4** | *Pensez-vous qu’un portage politique local/ à l’échelle de l’EPCI soit un levier pour le développement éolien ?*  Oui l’EPCI est la bonne échelle, mais lien entre EPCI et petites communes souvent pas clair.  Les EPCI n’ont pas de stratégie globale, ni d’outils de planification ( ZDE .. ). Les petites communes se retrouvent isolées face aux porteurs de projets sans moyens de discernement. Les porteurs de projets profitent de ces disfonctionnement relationnels pour intervenir directement auprès des propriétaires ou des communes isolées  Problème de la répartition fiscale récurrent  Ce sujet reste politiquement chaud et n’est souvent porté que par quelques élus isolés | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q5** | *Que pensez-vous des actions suivantes identifiées par le groupe pour faire partie de la feuille de route 2030 sur l’éolien :*   * *Mettre en place des formations pour les acteurs locaux (dont élus /volet EPCI)*   *Oui : Mettre en place plan de formation*  *Elu motivé consolide son engagement, élu peu motivé voit son point de vue évoluer favorablement et s’implique*   * *Formation technique* * *Formation économique* * *Définir les objectifs* * *Mise en œuvre de ces objectifs*   *Mettre en valeur le rôle généraliste du développeur*   * *Favoriser la participation financière des collectivités dans les projets* * *Intégrer la collectivité dès le début du développement(par ex dans la maitrise foncière), actions valorisables* * *Assister les collectivités dans les prises de participations* * *Développer des nouveaux marchés coopératifs locaux* * *Bien évidemment* * *Identifier/quantifier les externalités positives* * *A déterminer à une échelle locale* | |
| **Q6** | *Concernant la conciliation des usages, que pensez-vous des actions suivantes :*   * *Objectiver et faire évoluer les perceptions (paysages, patrimoines)* * *Pas facile d’objectiver ce qui est subjectif* * *L’usage est le meilleur moyen de faire évoluer la perspective au paysage. On s’habitue à la modification de notre paysage* * *Changer d’échelle (EPCI pour cadre PCAET)*   *Assister l’EPCI dans la mise en œuvre du PCAET sur le volet éolien ( par ex . ZDE ?)*   * *Faciliter les acquisitions foncières / positionner les installations éoliennes comme d’intérêt général*   *Oui, mais ponctuel à pondérer par rapport à d’autres enjeux et conflits d’intérêts*   * *Réviser certains SAGE*   *Oui, mais ponctuel à pondérer par rapport à d’autres enjeux (agricoles, sanitaires, …). Lourd à faire évoluer* | |
| **Q7** | *Selon vous, quels seraient les outils utiles/soutiens qui permettraient de faciliter le développement et l’acceptabilité d’un projet éolien ?*   * Maitrise foncière par les collectivités donne du temps à la maturation du projet sous contrôle de la collectivité . La collectivité est garante auprès de la population * Formations enjeux, risques, avantages | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q8** | *Comment positionner le développement participatif de l’éolien dans le contexte économique actuel et à venir?*   * *Favorable, mais attention aux modèles ressemblent une manœuvre de communication* * *Assainissement et consolidation prévisibles* * *Mixer avec d’autres ENR* | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteurs d’une action dans la feuille de route, si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?*  oui | |
|  |  | |